

# Riverains plutôt sereins

**MOUTIER** L'arrivée du Pôle santé mentale à l'hôpital pose quelques questions mais n'inquiète pas outre mesure le voisinage.

TEXTES ET PHOTO EMILE PERRIN



Le Pôle santé mentale a pris ses quartiers à l'hôpital de Moutier il y a deux mois.

Cela fait désormais deux mois que l'Hôpital du Jura bernois a transféré son Pôle de santé mentale de Bellelay à Moutier. Si des travaux sont encore en cours, les patients ont déjà pris leurs quartiers.

Dans leur nouvel environnement, l'adaptation n'est pas forcément évidente pour tous. Il en va de même pour les habitants proches de l'hôpital. Sur la rue de Beausite – où se situe l'hôpital – et aux alentours, les premiers avis quant à ce nouveau voisinage sont plutôt positifs, malgré quelques inévitables désagréments, pour l'instant sans gravité.

«Comme depuis le début des travaux préparatoires au déménagement, en 2020, l'hôpital a bien travaillé», entame Alain Claude. «Tous les voisins directs ont été informés et contactés. Au début, il a beaucoup été question de circulation et du trafic, de camions notamment, engendré par les travaux. Une commission des riverains a été mise sur pied pour discuter avec les dirigeants et répondre aux interro-

gations. Nous avons été impliqués», explique notre interlocuteur, lui-même membre de ladite commission, qui a siégé à une dizaine de reprises.



**Tant qu'on ne les retrouve pas dans le jacuzzi ou dans le jardin en train de chaparder des carottes, je ne vois pas de raison de m'inquiéter.»**

UN VOISIN PROCHE DE L'HÔPITAL

Aujourd'hui, certaines questions demeurent quant à ces nouveaux voisins dont on ne sait finalement pas grand-chose. «Je me suis laissée dire que certaines personnes évitent désormais d'aller se promener sur le sentier des Golats (réd: derrière l'hôpital)», glisse une riveraine, qui ne fait pas partie de cette catégorie. «Si ces patients sont dehors, c'est qu'ils en ont le droit. Il ne faut

pas extrapoler, aucun climat anxiogène ne s'est installé dans le secteur.»

A deux pas de là, un voisin aborde la question avec humour. «Tant qu'on ne les retrouve pas dans le jacuzzi ou dans le jardin en train de chaparder des carottes, je ne vois pas de raison de m'inquiéter», répond-il. «Il paraît qu'on en entend parfois brailler. Cela ne m'est jamais arrivé, c'est plutôt le fait des prisonniers (réd: située juste en contrebas).»

## Personne n'est à l'abri

Reste que le récit de certains faits divers circule tout de même. «Il paraît que deux patients ont été retrouvés dans la piscine d'un voisin», relate un riverain plutôt amusé.

«Il ne faut pas juger sans savoir de quoi on parle. Nous vivons à proximité d'une prison et, personnellement, je ne pense pas à une évasion ou un quelconque danger à ce propos», assure une habitante. «L'installation de ce Pôle santé mentale est encore toute fraîche. Il faudra voir comment cela se passe sur le long terme. Par

ailleurs, il faut être conscient que l'éventail des cas traités à Moutier est large. Il faut aussi savoir faire preuve d'une certaine compassion et de tolérance envers des personnes qui ont été victimes d'un burn-out ou d'une dépression. Nous serons peut-être un jour à leur place.»

Sans avoir vécu de mauvaises expériences et en espérant que cela continue ainsi, le voisinage voit ainsi d'un œil plutôt bienveillant l'arrivée du Pôle santé mentale. «C'est vrai que l'établissement de services de psychiatrie peut inquiéter. Si l'on craint de retrouver quelqu'un dans son jardin, il ne faut pas oublier que la question pouvait déjà se poser avec le home», souligne Alain Claude. «Il faut aussi tenir compte des bienfaits pour la région de cette arrivée, des emplois que cela crée. En outre, les mesures nécessaires sont prises et la grande partie des cas traités à Moutier concernent des courtes durées. Il n'y a pas que des cas très sévères. L'hôpital agit avec transparence.»

## Non, la dépression n'arrive pas qu'aux autres

En marge de la conférence de présentation du Pôle santé mentale à laquelle une septantaine de Prévôtois ont assisté, jeudi soir, le Dr Jean-Marie Sengelen tenait à expliquer le rôle d'un département relativement méconnu du grand public. «La santé mentale fait partie du capital de chacun de nous et peut toucher tout le monde. Il faut tordre le cou à l'idée reçue que la dépression n'arrive qu'aux autres et parce qu'on la laisse faire», entame le chef dudit département au sein de l'Hôpital du Jura bernois. «La psychiatrie en fait partie mais le domaine d'activité est bien plus large.»

Si le quidam a tendance à résumer la santé mentale à la folie et peut s'en

inquiéter si elle se présente face à lui au coin d'une rue, Jean-Marie Sengelen tempère largement. «Il ne faut pas focaliser, ni stigmatiser, sur les cas extrêmes qui sont souvent médiatisés. La criminalité est bien plus répandue.»

Si tel n'était pas le sujet de la conférence, le chef du département éclaire toutefois quant à l'attitude à adopter. «Comment faut-il agir si l'on se trouve en face d'une personne qui a l'air agitée ou perdue? Il n'existe pas une seule réponse», reprend le spécialiste. «Dans un premier temps, si la situation le requiert, il faut tenter d'apaiser la personne. Si on ne se sent pas en confiance, on peut appeler la police. Les agents

sont formés pour prendre en charge les patients. C'est aussi le droit le plus strict si un habitant trouve quelqu'un dans sa piscine ou son jardin. Cela répond à une violation de propriété.»

Quant à la soirée de ce jeudi, qui se valait davantage une présentation globale de ce qu'est la santé mentale et ses troubles par les spécialistes engagés à Moutier, elle n'a pas généré de questions purement pratiques. Tout juste une spectatrice a-t-elle regretté l'abandon du site de Bellelay. Alors qu'un autre n'a pu se retenir de souligner l'importance du maintien des missions hospitalières attribuées à l'hôpital prévôtois. Inutile de préciser que c'est un autre débat...